



INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT

Face to face

MODE DE PARTICIPATION

Paris
Palais Brongniart, 28
place de la Bourse,
75002 Paris

DATE

12 février 2013

LIEU

Palais Brongniart, 28
place de la Bourse,
75002 Paris
Paris

PARTICIPATION

€0

INSCRIPTION

www.aefr.eu

CONTACT

contact@aefr.eu
01 70 98 06 53



Seminar

Financements alternatifs : vers une titrisation transparente et robuste ? »

Dans un contexte où le financement de l'économie est au cœur des préoccupations européennes, la titrisation apparaît comme une solution incontournable pour lever les contraintes sur le crédit bancaire (Bale III).

Suite à la crise des subprimes, pour bénéficier d'outils de titrisation attrayants pour les investisseurs, des solutions doivent être mises en œuvre pour éviter la dilution des responsabilités et prévenir le transfert de risque en dehors du secteur bancaire.

Il abordera tout particulièrement les points suivant :

- Approche prudentielle française et européenne (shadow banking)
- Cadre réglementaire et juridique pour les produits de titrisation
- Initiatives en cours pour un renouveau de la titrisation
- Acceptabilité pour les investisseurs : rentabilité et transparence

OBJECTIFS :

Aborder de manière détaillée les conditions réglementaires et économiques nécessaires au redémarrage de la titrisation, en abordant les questions de transparence et de robustesse tout au long de la chaîne de titrisation.

Le séminaire exposera les problématiques prudentielles, réglementaires et juridiques liés aux financements alternatifs de type titrisation (fond commun de titrisation ou autres véhicules) et analysera, du point de vue des acteurs et des investisseurs les initiatives en cours et les contraintes post-crise à intégrer pour le développement de ces produits.

PROGRAMME :

« Financements alternatifs : vers une titrisation transparente et robuste ? »

Mardi 12 février 2013 de 8h30 à 14h (buffet déjeuner inclus)

Introduction : une nécessité pour le financement de l'économie

1. Quel partage des responsabilités dans la chaîne de titrisation pour une bonne gestion des risques ?

2. De l'importance de la titrisation pour le financement de l'économie

- Intermediation entre les besoins de financement et les investisseurs
- Position des banques centrales : faciliter le financement de l'économie et cadre prudentiel
- Vers un cadre unifié pour la titrisation (shadow banking)

3. Transparence & Robustesse : Quel cadre réglementaire et juridique pour les produits de titrisation ?

- Supervision des produits et des gérants
- Les solutions juridiques existantes

4. Initiatives en cours pour un renouveau de la titrisation

- Evolution de la titrisation depuis la crise
- Réponses de l'Industrie : label européen « Prime Collateralised Securities » (PCS)
- Titrisation des créances privées : Initiative de la Banque France
- Plateformes de titrisations par des acteurs non-bancaires

5. Conditions d'acceptabilité pour les investisseurs : recherche de rentabilité et impératif de transparence

INTERVENANTS :

Alexandre GAUTIER, Directeur des opérations de Marchés, Banque de France

Edouard-François de LENCQUESAING, Délégué général, EIFR

Cédric JACQUAT, Policy Officer, European Commission.

Sylvie MATHERAT, Adjoint au Directeur général des opérations, Banque de France

Jean-Marc LEGER, Directeur général, Eurotitrisation

Emmanuelle NASSE BRIDIER, Group Chief Credit Officer, AXA

Marie-Agnès NICOLET, Présidente, Regulation Partners

Gilles SAINT-MARC, Avocat associé, GIDE LOYRETTE NOUEL A.A.R.P.I

Thibault de SAINT-PRIEST, Associé gérant, ACOFI

Fabrice SUSINI, Global Head of Securitisation, BNP PARIBAS

Edouard VIEILLEFOND, Secrétaire Général adjoint, AMF

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Inscription en ligne | <ul style="list-style-type: none">• |
|--|--|